

Les Analyses du Centre Jean Gol



Analyse des institutions culturelles fédérales

Novembre 2014

Administrateur délégué : Richard Miller
Directrice : Laurence Glautier
Directeur scientifique : Corentin de Salle

Les analyses du Centre Jean Gol sont réalisées chaque année par une équipe de chercheurs dans le cadre de diverses thématiques correspondant aux interrogations, interpellations et suggestions de son public. Consacrées à des sujets pointus ou à des problèmes d'actualité, elles se veulent des outils de réflexion et d'information mais également des pistes de solution permettant à son public de mener à bien ses actions sur le terrain.

Avenue de la Toison d'Or 84-86
1060 Bruxelles
Tél. : 02.500.50.40
cjg@cjg.be

Analyse des institutions culturelles fédérales

Ces derniers jours, plusieurs responsables de grandes institutions culturelles fédérales, sont montés au créneau pour dénoncer les restrictions budgétaires opérées par le gouvernement dans ce secteur. Il est évidemment toujours douloureux de devoir procéder à de tels ajustements mais une telle dramatisation est-elle justifiée ? Le PS affirme « c'est la culture qu'on assassine ». Il est question de « frappe », « d'asphyxie », d'éclatement du pays et du déferlement des hordes barbares sur les ruines de la civilisation européenne.

Notons d'emblée une forme de manipulation : la culture est une compétence quasi exclusivement communautaire et non pas fédérale. Il est juste question ici des institutions biculturelles. Prétendre que le fédéral saborde « la » culture est contraire à la vérité. Le secteur culturel est effectivement dans un triste état mais la faute en revient à plus de dix années de gestion socialiste. Quant aux restrictions, elles sont rendues nécessaires par l'endettement massif de l'Etat qui signe la faillite, un peu partout en Europe, du modèle socialiste et socio-démocrate de ces dernières décennies. Le retour à l'équilibre est la meilleure garantie de préservation de ces grandes institutions et la pérennisation de leurs missions dans le futur.

On accuse le gouvernement de traiter ces institutions comme de simples administrations et de nier leur spécificité. Posons-nous la question : dans l'effort qui est demandé à tous les secteurs, la culture doit-elle bénéficier d'un traitement de faveur ? L'enseignement, les soins de santé, les pensions, l'emploi, la sécurité, etc. sont-elles des priorités qui doivent ipso facto être subordonnées à la culture ?

Autre question : est-il aussi normal qu'on le prétend que ces grandes institutions culturelles soient structurellement dépendantes des subsides de l'Etat ? Sont-elles, par leur nature même, condamnées à être non rentables ? Ceux qui défendent cette idée se réfèrent habituellement aux travaux des économistes américains Baumol et Bowen. L'argument est le suivant : la croissance économique entraîne une « maladie des coûts » (également appelée « loi de Baumol ») qui affecte le secteur des services et notamment la production artistique. Une hausse de la productivité du secteur économique conduit, disent-ils, à une augmentation du prix relatif de production dans le secteur des arts, ce qui peut entraîner soit une diminution de la consommation des biens et services produits dans ce secteur, soit une augmentation de sa part relative dans le coût total de la consommation. Selon eux, l'art ne bénéficie pas des retombées du progrès technique à un degré équivalent. Il fallait 40 minutes pour exécuter un quatuor à cordes de Mozart en 1780 et il faut toujours 40 minutes aujourd'hui. Comme les salaires augmentent de manière générale, le prix relatif de la production artistique augmente en conséquence.

Ce raisonnement a été réfuté par nombre d'auteurs (Heilburn, Cowen, Towse, Elgar & Cheltenham, etc.). Il est surtout totalement démenti par les faits. Quantité de grands opéras, orchestres, théâtres et institutions dédiés à la haute culture un peu partout dans le monde sont rentables car gérés avec intelligence et imagination. Il faut toujours 40 minutes et 4 personnes pour jouer le quatuor à cordes de Mozart mais on peut aujourd'hui le diffuser en direct auprès de millions de personnes. Les gens, désormais motorisés, peuvent venir de beaucoup plus loin pour assister à un concert. On peut enregistrer la performance et la vendre (les coûts de reproduction ont constamment diminué). On peut aussi - n'en déplaise à certains - augmenter le prix du ticket, capter de nouveaux publics, etc. Jamais, de son vivant, Mozart n'a été autant écouté et diffusé qu'aujourd'hui. Jamais le patrimoine musical mondial n'a été aussi accessible. Jamais les artistes n'ont pu bénéficier d'autant de sources d'inspiration et de nouvelles idées, ce qui accroît d'autant

plus leur productivité : un quatuor en 1780 pouvait jouer Haydn et Mozart. Il peut aujourd'hui jouer Beethoven, Brahms, Bartók, Chostakovitch, mais aussi Jimi Hendrix, etc.

Ce que les contempteurs culturels du gouvernement « omettent » de dire dans leurs diatribes des derniers jours, c'est qu'une solution a enfin été trouvée pour le Conservatoire Royal de Musique : l'Accord de gouvernement prévoit explicitement la rénovation conformément aux conditions négociées entre la Communauté flamande, la Communauté française et le gouvernement fédéral. Notons aussi que le MR a obtenu des Flamands ce que les socialistes n'ont jamais réussi à obtenir: un accord de principe (qui figure explicitement dans l'Accord) pour changer le statut des artistes qui suscite depuis longtemps les critiques du secteur.

Le BELSPO (dont dépendent de nombreux Musées fédéraux tels que celui d'Afrique centrale, des Beaux-Arts, d'Art et Histoire, etc.) n'est pas, contrairement à ce que veut faire croire son actuel président « supprimé » purement et simplement. En réalité, l'Accord prévoit explicitement que sa direction générale va être transférée dans un autre ministère et continuera à assurer le suivi. Contrairement à la politique centralisatrice et autoritariste menée par le PS auprès des institutions culturelles et scientifiques ces dernières années, le présent accord consacre une logique libérale axée sur la responsabilisation et l'autonomisation des acteurs culturels. Les coupes ne seront pas faites dans des ministères déconnectés du terrain mais par les acteurs de ces institutions dans une logique de proximité, par des gens qui connaissent bien les endroits où les économies seront les moins douloureuses. Cela permet d'éviter des choix faits en fonction d'amitiés politiques et selon la proximité plus ou moins grande avec un grand parti du Sud du pays dont nous taïrons le nom...

Ce changement de paradigme est aussi l'occasion de certaines auto-remises en cause. Est-il normal que certains responsables de grandes institutions culturelles subsidiées gagnent des salaires deux à trois fois supérieurs à celui d'un ministre ? Est-il normal de programmer des spectacles élitistes qui ne remplissent pas le dixième de la salle ? Est-il normal de consacrer une part aussi considérable du subside au financement de l'infrastructure et du personnel administratif au détriment des artistes qui s'y produisent ? Beaucoup de choses pourraient être changées. Par exemple, distinguer, dans le choix présidant au renouvellement du subside, une part fixe (liée au respect du programme) et une part variable (dépendant du résultat). Rien n'interdit d'ouvrir la porte des conseils d'administration de ces institutions à des acteurs privés, à des entreprises et autres mécènes nommés au prorata des investissements qu'ils réalisent dans l'institution concernée.

On entend aussi parfois que ces économies seraient, en réalité, motivées par la volonté de la NVA d'affaiblir les institutions fédérales. Ce n'est pas la vérité. Nous sommes évidemment conscients des articles du programme de la NVA visant au confédéralisme mais le présent accord du gouvernement, qui résulte d'un compromis entre quatre partis et non pas de la volonté d'un seul, ne comprend rien d'institutionnel. Par ailleurs, les Flamands de tous les partis se disent attachés à ces institutions culturelles bruxelloises de prestige. Notons aussi que les partis flamands du gouvernement appliquent la même politique de réduction des subventions au niveau régional. Personne ne doute du fait que les Flamands aient très à cœur la préservation de leur culture mais ils ont une vision plus libérale de la culture que dans la partie francophone du pays.

Le sous-financement chronique du secteur s'explique en partie par le fait que les institutions culturelles belges, sous la coupe d'un parti politique, se privent de nouvelles sources de financements complémentaires, essentiellement pour des raisons idéologiques. Les scénarios à inventer aujourd'hui sont l'occasion d'un chemin vers une plus grande liberté et indépendance des artistes. Un autre monde culturel est possible.